

Charges du personnel (enseignants et autres ressources humaines) par personne en formation pour l'école obligatoire selon le canton, en francs pour l'année 2015

	Charges du personnel par personne en formation
BE	12 104
FR	10 389
GE	13 578
JU	11 477
NE	11 415
VS ⁽¹⁾	-
VD	11 810

Remarques :

Uniquement les élèves des écoles publiques. Les écoles de musique, l'accueil de jour et les écoles spéciales ne sont pas pris en compte.

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Notes :

(1) VS : Données manquantes.

Source et complément d'information : Office fédéral de la statistique (OFS), <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/systeme-formation-suisse/themes/investissements-et-couts/depenses-education-par-eleve.html> (consulté le 6.03.2018).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation (2018).